

Réussir sa licence

CHIFFRES ET ATTENDUS NATIONAUX

Effectifs en L1 (rentrée 2023) : **34**
(source : SES)

Données nationales Parcoursup
40 places en 2023
199 vœux formulés en 2023

Taux de passage en 2^{ème} année
54,1% tous bacs confondus
Taux de réussite en 3 ou 4 ans
44,4% tous bacs confondus

Il est attendu des candidats de :

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Ce diplôme accueille des élèves ayant une appétence artistique, une connaissance du spectacle vivant et une culture artistique solide. La formation est ouverte à la VAE (élèves de conservatoires, métiers artistiques et culturels, etc.).

Toutes les connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.



ARTS Parcours DÉVELOPPEMENT DE PROJETS CULTURELS SPECTACLE VIVANT

(Reims)

PRÉSENTATION

La licence est organisée en 3 ans. Chaque année est découpée en 2 semestres (septembre à décembre et janvier à mai) et chaque semestre comprend 5 unités d'enseignements (UE) de 6 ECTS chacune.

Elle propose des enseignements disciplinaires, des enseignements d'ouverture ou de renforcement et une unité d'outils et langage (OL) à chaque semestre (français, langue, culture numérique, recherche documentaire et outils spécifiques à la discipline).

Cette licence est une formation générale et pluridisciplinaire qui aborde les politiques culturelles, l'histoire des arts et l'analyse esthétique du spectacle vivant. Elle permet d'acquérir une bonne connaissance des systèmes et structures économiques et juridiques du secteur culturel en France, ainsi que des différentes approches des sciences humaines autour des arts : sociologie de la culture, philosophie de l'art...

Objectif

La licence prépare à l'exercice de métiers support du spectacle et de la culture (administration, médiation, communication, production etc.). Elle est également adaptée à des étudiants qui souhaitent s'orienter vers le professorat du premier degré.

Organisation

Chaque année, un enseignement de préprofessionnalisation (notamment aux métiers de l'enseignement à partir du S3) est proposé.

Parmi les UE OL, sont proposés de la méthodologie du travail universitaire en arts, de l'informatique appliquée aux métiers du spectacle, de l'analyse théâtrale en anglais.

En L2, un enseignement obligatoire est consacré à la transition écologique pour un développement sociétal.

Certains cours sont mutualisés avec la licence de musicologie et les institutions partenaires : Conservatoire de Reims, Manège de Reims, Comédie de Reims, Centre National des Arts du Cirque...

Stage et professionnalisation

La 3^e année s'articule autour d'un un stage de 70h dans une structure ou association culturelle, un TER (travail de recherche) et un projet culturel à conduire en équipe.

Exemples d'enseignement de 1^{ère} année

Histoire des arts de la scène, histoire des arts, de l'utilité de l'art, cultures de l'image, institutions culturelles, approche des métiers de la culture, cultures de l'image, analyse de spectacles, ateliers d'écriture : notes et synthèses, œuvres-clés de la musique, sociologie de l'art, statuts juridiques des entreprises culturelles, approche des pratiques et métiers artistiques de la scène, conférences de professionnels et séminaires des partenaires, musiques actuelles, méthodologie, français, anglais, culture numérique et recherche documentaire

APRÈS LA LICENCE

La licence étant un diplôme général, il conviendra de la compléter par une formation professionnelle (licence pro, Master, école spécialisée) pour envisager une insertion dans de bonnes conditions.

Domaines d'activités visés : gestion de projet culturel, communication culturelle, relations avec les publics et médiation culturelle, administration d'une entreprise ou d'une association (lieu culturel ou compagnie de spectacle, production et diffusion de spectacles).

Consultez la fiche « Que faire après une licence Arts » sur le site de l'URCA :
<https://www.univ-reims.fr/ressources-documentaires>

Réussir sa licence ARTS

DEVELOPPEMENT
DE PROJETS
CULTURELS
SPECTACLE VIVANT

PRÉPARER SON ENTRÉE EN LI

Consultez le site Parcoursup

<https://www.parcoursup.fr/>

Saisie des vœux
du 17 janvier au
14 mars 2024

Participez aux manifestations d'orientation

Forum Avenir Etudiant

Reims : 24 et 25 novembre 2023
Troyes : 11, 12 et 13 janvier 2024

JPO de l'URCA

03 février 2024

Un jour à l'Université (UJALU)

04 au 08 mars 2024

www.freepik.com



LES PLUS DE LA LICENCE

- Ateliers [Réussite](#) (en distanciel et/ou présentiel) proposés pour tous les étudiants : savoir prendre des notes, maîtriser la lecture rapide, améliorer sa prise de parole face à un public, gérer et planifier son temps de travail pour réussir, réviser efficacement
- L'association Thyadès favorise un approfondissement culturel de la licence (spectacles, ateliers etc.) et encourage les liens avec le monde des Arts du spectacle vivant. Instagram : Asso_Thyades

SE DOCUMENTER, S'INFORMER

- **Télécharger le programme détaillé de la licence Développement de projets culturels -Spectacle vivant :**
 - sur le site de l'URCA : www.univ-reims.fr/formation
- **Consulter les publications de la Mission Orientation :**
 - sur <http://www.univ-reims.fr/ressources-documentaires>
 - le [pearltrees](#) réalisé par la Mission Orientation : une sélection de liens et documents utiles à vos recherches sur l'orientation et l'insertion : <https://www.pearltrees.com/orienturca>
- **Pour préparer sa rentrée à l'université,**
 - consulter la rubrique «Transition lycée-université» : www.univ-reims.fr/informations-lyceens
- **Autres ressources**
 - Dossier du CIDJ « Les métiers du spectacle et de la scène » - A consulter dans votre CDI
 - Pôle Emploi Spectacle : <https://www.pole-emploi.fr/spectacle/> : offres d'emploi, figurations...
 - Ministère de la Culture, rubrique « Théâtre, spectacles » : études sur les arts du spectacle, les publics, formations. <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Theatre-spectacles>
 - Observatoire des métiers du spectacle vivant : www.cpnsv.org : enquêtes métiers, guide des compétences

VALORISER SA FORMATION

- Pratiquer une activité artistique annexe (théâtre, chant...)
- Assister à des spectacles : les institutions culturelles proposent des tarifs très avantageux pour les étudiants.
- Le service culturel de l'URCA ([SUAC](#)) propose une programmation culturelle, des ateliers de pratique artistique et des offres de spectacles gratuits pour les étudiants en lien avec les partenaires culturels locaux.



Le saviez-vous ?

Les étudiants devront tenir un carnet de bord culturel dans lequel ils recenseront les spectacles qu'ils ont vus et consigneront des critiques, des impressions, des informations techniques sur les spectacles...

Mission Orientation

www.univ-reims.fr/orientation

orientation@univ-reims.fr

Facebook : @orienturca

X : @sae_URCA

• Campus Croix-Rouge

Bâtiment Pyxis - 51100 REIMS

☎ 03.26.91.87.55

• Campus des Comtes de Champagne

Hôtel Dieu-le-Comte – Place du Préau

10000 TROYES

☎ 03.25.43.38.40/46

UFR Lettres et Sciences Humaines

57 rue Pierre Taittinger 51100 Reims

Accueil étudiant (scolarité) ☎ : 03.26.91.37.28

ish-scolarite@univ-reims.fr

Secrétariat pédagogique : 03.26.91.89.02

Bureau 17.115

Nicolas Carsouille : licence-arts@univ-reims.fr

Responsables de la licence :

Clotilde Bonfiglioli : clotilde.bonfiglioli@univ-reims.fr

Claire Masure : claire.masure@univ-reims.fr